



**HAL**  
open science

## Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2018, Université de Toulon. hceres-02026895

**HAL Id: hceres-02026895**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026895>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence

## Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, langues, territoires

Établissement déposant : Université de Toulon

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

La licence *Langues, Littérature, Civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, ouverte en 1997, est dispensée à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) *Lettres et sciences humaines* de l'université de Toulon. Elle s'effectue en formation initiale classique et en présentiel.

Elle présente deux spécialités au choix : *l'anglais* ou *l'espagnol*. Elle associe modules de connaissances fondamentales (deux tiers du volume horaire) et modules d'ouverture/préprofessionnalisation (un tiers du volume horaire).

Elle vise à faire acquérir une bonne maîtrise de la langue anglaise ou espagnole à l'écrit et à l'oral, tout comme une bonne connaissance de la civilisation anglophone ou hispanophone par des enseignements sur leurs littératures et leurs cultures respectives.

Elle prépare essentiellement au master *MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)*, mais pas exclusivement : les débouchés peuvent se trouver du côté des métiers de la traduction, de la communication, de la fonction publique, de la recherche, du tourisme ou de l'événementiel, dans un contexte international.

La formation est progressive et répond aux attentes d'une licence de langue.

### Analyse

#### Objectifs

Les objectifs de la licence sont la maîtrise de la langue anglaise ou espagnole à l'écrit et à l'oral (rédaction, compréhension et expression), tout comme la connaissance de la civilisation anglophone ou hispanophone par l'approche de leurs littératures et de leurs cultures.

En 3<sup>ème</sup> année d'anglais, deux parcours de préprofessionnalisation sont proposés (*Français langue étrangère* et *Enseignement primaire et secondaire*). Il existe un parcours « recherche » destiné aux étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche. Peut-être faudrait-il donner à ce dernier un affichage plus conforme à une formation de licence.

En espagnol, dès la 2<sup>ème</sup> année, une Unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation est proposée pour initier les étudiants à la méthodologie des épreuves des concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

Le contenu de la formation est à la hauteur des objectifs.

Il se trouve cependant que la licence souffre de l'actuelle baisse d'attractivité du métier d'enseignant.

### Organisation

La licence d'anglais comprend 1428 heures de cours, ce qui est un volume normal. (le même chiffrage est rendu difficile pour la licence d'espagnol, le semestre 6 n'apparaissant pas dans le document concerné).

Le diplôme s'obtient avec 180 ECTS (*European Credits Transfer System*).

La spécialisation est progressive et aboutit en troisième année au choix d'un parcours (voir ci-dessous).

Les cours s'organisent comme suit :

- Des modules de connaissances fondamentales (articulés au long des trois années en *Langues, civilisations, littératures*).
- Un module d'ouverture et de préprofessionnalisation dès le semestre 1, qui aboutit en troisième année d'anglais au choix d'un parcours : soit *Français langue étrangère*, soit *Métiers de l'enseignement*, soit un parcours moins professionnalisant qui offre un renforcement en langue vivante 2. En troisième année d'espagnol, les étudiants choisissent entre un « parcours » anglais », *Métiers de l'enseignement*, ou Enseignement transversal, ce 3<sup>ème</sup> parcours étant moins nettement identifiable (le choix se fait entre des matières assez hétéroclites : atelier d'écriture, civilisation italienne, découverte littérature contemporaine, grec ancien, littérature et culture : expérimentations, philosophie).

On peut considérer que la place des UE d'ouverture/préprofessionnalisation est un peu discrète en termes d'ECTS (4 seulement).

On peut s'interroger sur le contenu des UE de préprofessionnalisation en espagnol : grammaire : faits de langue/image (semestre 3), littérature espagnole du siècle d'or (semestre 4).

On peut regretter que ce qui est proposé en anglais sur ce plan-là ne le soit pas de la même façon en espagnol.

La formation implique la pratique d'une deuxième langue vivante pour les anglicistes (allemand, italien, espagnol, portugais) comme pour les hispanistes (anglais, portugais).

Le travail de l'oral doit être une priorité de la formation. Ce travail plus poussé nécessiterait des aménagements, par exemple une exploitation plus approfondie des possibilités qu'offre le centre de ressources en langues.

### Positionnement dans l'environnement

La formation ne prétend pas à l'originalité : d'autres formations du même type existent à l'université d'Aix-Marseille et à Nice Sophia-Antipolis, mais il y a suffisamment d'effectifs (150 étudiants environ en première année) pour cette licence, les étudiants étant souvent issus de milieux modestes portant leur choix sur un établissement de proximité.

Un partenariat récemment signé avec le lycée Dumont d'Urville de Toulon fait que des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles peuvent venir suivre des cours de licence de langue, en rendant un travail à l'issue du semestre.

L'équipe d'espagnol organise avec d'autres équipes pédagogiques du campus, les associations étudiantes, et des associations hispanophones, des manifestations de nature à promouvoir les études hispaniques.

L'éloignement du campus par rapport au centre-ville ne favorise pas les partenariats avec les acteurs culturels locaux.

Un effort va être fait dans cette direction : développement de synergies avec des partenaires du bassin toulonnais avec l'organisation d'événements sur le campus, des relations plus poussées avec les établissements secondaires, un projet de traduction des dépêches d'actualité du site internet du Rugby Club toulonnais, la consolidation des relations avec des traducteurs locaux (Assises de la traduction littéraire d'Arles).

La création de la filière Espagnol avait été soutenue par la Chambre de commerce et d'industrie du Var et par la confédération générale des cadres (CGC), compte tenu des débouchés possibles dans le commerce ou la direction d'animations culturelles.

### Equipe pédagogique

Les réunions de l'équipe pédagogique regroupent titulaires et intervenants vacataires environ tous les deux mois, sans participation étudiante. Seuls les titulaires peuvent appartenir aux commissions chargées de recruter les enseignants contractuels.

L'équipe compte un nombre important d'enseignants-chercheurs, lesquels enseignent aussi en master.

En anglais l'équipe compte 2 professeurs d'université, 1 maître de conférences habilité à diriger des recherches, 6 maîtres de conférences, 1 PRAG (professeur agrégé), 2 PRCE (professeurs certifiés), qui interviennent dans le cœur de la discipline (langue, littérature, civilisations anglaise et américaine). On compte en outre 4 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 7 autres enseignants d'autres départements, 4 vacataires, 12 enseignants pour des matières autres que l'anglais.

Un professeur invité d'une université américaine intervient chaque année auprès des étudiants.

En Espagnol l'équipe compte 2 professeurs d'université, 5 maîtres de conférences, 1 PRAG, 1 ATER, 28 chargés de cours, 6 vacataires. Plusieurs professeurs venant d'universités étrangères complètent les enseignements.

Certains cours mutualisés sont assurés par des intervenants du monde socioprofessionnel (bibliothécaires, personnels de l'ESPE, experts en outils numériques).

Il y a un responsable pédagogique par filière, un responsable par année de licence. Un enseignant est responsable des échanges Erasmus. D'après le rédacteur du dossier, les responsabilités ne sont pas toujours suffisamment partagées, leur roulement entre les différents enseignants est insuffisant.

La licence, comparée aux universités de la région, présente une dimension à taille humaine, mais, étant donné les effectifs, tend à être sous-encadrée.

La licence pourrait s'ouvrir aux sciences humaines davantage que par le seul jeu des options, de façon à compléter les enseignements en accentuant la transdisciplinarité.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les chiffres sont donnés pour les quatre dernières années.

Globalement, les effectifs sont stables, les étudiants ayant validé leur 1<sup>ère</sup> année tendent à poursuivre dans la filière.

En anglais, les effectifs sont importants en première année (autour de 150), mais baissent très nettement les deux années suivantes pour se stabiliser autour d'une bonne cinquantaine (avec une tendance à la hausse les deux dernières années). Moins de la moitié des étudiants de L1 poursuit en deuxième année. Une telle baisse montre que le taux d'échec ou d'abandon des étudiants de première année est un problème non résolu. On peut penser que le niveau et la motivation des étudiants recrutés en sont la première cause.

La répartition entre anglais et espagnol est déséquilibrée. Le faible nombre d'étudiants en espagnol (une trentaine en première année, un peu plus de dix en 2<sup>ème</sup>, une dizaine en 3<sup>ème</sup>) n'est pas sans poser la question de la masse critique.

Un effort est fait pour attirer les futurs étudiants dans la filière par des actions auprès des lycéens ; l'accent est porté sur la spécialisation progressive, le suivi individualisé.

Il est regrettable qu'aucun chiffre ne soit fourni sur le devenir des étudiants titulaires de la licence.

Les voies qui s'offrent à eux sont : la poursuite en master à Toulon (*Enseignement, Management du tourisme durable, Langues, littératures et civilisations*) ou ailleurs (*Traduction* ou *Français langue étrangère* à Aix-Marseille), voire à l'étranger (en coopération avec l'Alliance française) ; le passage de concours (bibliothécaire, traducteur, hôtesse de l'air). Plusieurs étudiants partent à l'étranger pour une insertion rapide dans le monde professionnel.

Il est indiqué que les résultats aux concours du CAPES d'anglais ou d'espagnol, comme au concours de recrutement de professeurs des écoles, sont bons, mais là encore aucun chiffre n'est fourni.

### Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs de la licence *LLCER* sont membres du laboratoire Babel (EA 2649) ; ils appartiennent aux équipes suivantes : MacBabel (consacrée au monde anglophone contemporain), Moyen Age et première modernité (MAPM) ou Femmes et genre. Le laboratoire est rattaché à l'École Doctorale ED 509 (*Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées* »).

La recherche n'est pas à proprement parler du ressort de cette formation. Toutefois les enseignants-chercheurs, intervenant en master (*Langues, littératures et civilisations*) et contribuant aux travaux des laboratoires de recherche, peuvent ainsi enrichir leurs cours. Plusieurs exemples particuliers sont donnés, notamment certains cours de troisième année qui ont une dimension d'initiation à la recherche. En outre des professeurs invités sont amenés à présenter leurs recherches dans le cadre de séminaires du laboratoire Babel auxquels les étudiants sont conviés, ou par des interventions en cours qui peuvent faire l'objet de questions d'évaluation.

Il est noté que plusieurs enseignants interviennent à l'université du temps libre de Toulon, participent aux Journées scientifiques de l'université de Toulon, sont membres de la Société des anglicistes de l'enseignement supérieur (dont l'université de Toulon a organisé en juin 2015 le congrès annuel) ou de la Société des hispanistes français.

### Place de la professionnalisation

La professionnalisation ne figure pas non plus dans les actions prioritaires d'une formation qui mène en principe au master *MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)*.

Cependant plusieurs dispositifs ont été introduits :

Dès la première année, les étudiants sont amenés à réfléchir à leur insertion professionnelle par le Projet professionnel de l'étudiant (semestre 1) et le Portefeuille d'expériences et de compétences (semestre 2).

En troisième année d'anglais, trois parcours de préprofessionnalisation sont proposés :

- *Français Langue Étrangère (FLE)*, en vue d'enseigner le français à l'étranger, comme c'est la destination d'un certain nombre d'étudiants. Certains étudiants continuent en master *FLE* à Aix-Marseille, cette spécialité n'existant pas à l'université de Toulon.
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, avec une préparation faite par un enseignant titulaire de l'enseignement primaire ou secondaire et un stage en établissement scolaire au semestre 6 de la licence. Plusieurs étudiants issus de ce parcours s'inscrivent ensuite dans le master enseignement d'anglais à l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de Toulon.
- Un parcours « ouverture », un peu moins ciblé, est destiné aux étudiants voulant s'initier à la recherche. Il associe des compétences liées à l'art et à la culture.

En espagnol, une UE de préprofessionnalisation est proposée dès la deuxième année, en vue de préparer les étudiants aux épreuves du CAPES.

La disparition progressive, faute de financement, des Emplois Avenir Professeur compromet le passage des étudiants licenciés sans concours dans l'enseignement.

Notons que le Service d'accompagnement, en orientation et insertion (SAOI) de l'université propose aux étudiants entretiens et offres d'emploi.

### Place des projets et des stages

La pièce maîtresse est le stage que constitue le séjour linguistique d'au moins deux semaines (espagnol) et trois semaines (anglais), et que les étudiants sont invités à poursuivre de différentes manières. Ce stage fait l'objet d'un rapport écrit (portant notamment sur l'aspect culturel du pays visité), entre douze et dix-huit pages, soutenu en langue étrangère devant un enseignant du département. Le rapport écrit et la soutenance orale sont évalués de manière égale. Il faut cependant noter que ce séjour n'est pas rendu obligatoire pour des raisons d'ordre financier en particulier, ce qui fait que certains étudiants lui substituent un compte rendu de vidéos. Mais aucun chiffre n'est malheureusement donné sur le nombre d'étudiants concernés par ce dispositif alternatif.

En troisième année, les étudiants du parcours *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* doivent faire un stage d'observation active d'une semaine (en espagnol) ou de 18 heures (en anglais) dans un établissement primaire ou secondaire, ou en centre de documentation. Ce stage fait l'objet d'une convention entre l'étudiant et l'établissement d'accueil. Il fait aussi l'objet d'un rapport et d'une soutenance.

L'idéal, pour faciliter les stages à l'étranger, serait de bénéficier de conventions ad hoc avec des universités anglophones et hispanophones, mais un tel partenariat est difficile à mettre en place.

Un étudiant qui ne choisirait pas le parcours *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et ne ferait pas de séjour à l'étranger pourrait donc faire ses trois années de licence sans avoir effectué de stage, ce qui est regrettable.

### Place de l'international

L'ouverture sur l'international est un élément important dans cette licence de langue. La maîtrise d'une langue vivante et des connaissances poussées dans une deuxième langue étrangère sont fondamentales. Les étudiants ont la possibilité d'étudier en tout jusqu'à 4 langues étrangères grâce au système d'options.

Chaque année un professeur invité venant d'une université anglo-saxonne ou hispanique donne des cours aux étudiants de licence.

Les étudiants doivent en outre faire un séjour linguistique dans un pays de langue anglaise ou hispanique, selon la filière.

Des conventions existent avec 9 universités hispaniques et 8 universités anglophones (3 en Grande Bretagne, 1 en Finlande, 1 en Australie, 1 en Irlande, 3 aux États-Unis). Cela permet des mobilités entrantes et sortantes.

Il y a 5 % d'étudiants internationaux en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de licence dans la spécialité Anglais, en provenance de Grande-Bretagne, des États-Unis, d'Irlande ou d'Australie. Aucun chiffre n'est donné pour la spécialité Espagnol.

Depuis 2012 on peut constater une grande stabilité de la mobilité étudiante : on dénombre respectivement pour chaque année 31, 28, 27, 27 entrants, et 21, 22, 39 et 44 sortants - les deux dernières années universitaires, 2014-2015 et 2015-2016 se signalant par un bond assez spectaculaire dans le nombre d'étudiants partis à l'étranger. Sur la période de trois ans, 251 étudiants ont donc été concernés par la mobilité dans cette licence.

Ainsi, les demandes des étudiants souhaitant partir notamment en Erasmus sont très souvent satisfaites, et ce programme peut envisager son élargissement - notamment en y adjoignant les langues enseignées en *LEA (Langues Étrangères Appliquée)*, allemand, italien, arabe et russe.

Les étudiants étrangers en séjour Erasmus travaillent souvent comme moniteurs au Centre de ressources en langues.

Sur le plan de la dimension internationale, la formation se positionne dans la catégorie C2 ( Formation ayant des partenariats formalisés à l'international - autre que double diplôme ou diplôme conjoint - avec mobilité intégrée dans le cursus »).

### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La licence *LLCER* est ouverte à toute personne titulaire du baccalauréat. Le recrutement est essentiellement local. Les titulaires d'un diplôme étranger doivent passer par un dispositif de validation des études supérieures (VES) ou de validation des acquis de l'expérience (VAE). Quelques étudiants étrangers sont accueillis via Campus France.

Des étudiants présentent des lacunes qui compromettent la réussite de leur licence. Les dispositifs de remise à niveau ne sont cependant pas systématiques et sont laissés à la discrétion des enseignants et fondés sur le volontariat de la part des étudiants.

Un entretien a lieu deux fois dans l'année avec un enseignant du département pour les étudiants de première année d'anglais. En espagnol, ces entretiens sont plus informels, mais les faibles effectifs permettent un repérage efficace des étudiants en difficulté.

Certains cours mutualisés avec d'autres licences de l'UFR *Lettres et sciences humaines*, voire d'autres UFR, favorisent les passerelles : méthodologie documentaire (en partenariat avec la bibliothèque universitaire), projet professionnel de l'étudiant/portefeuille de compétences, culture générale, techniques d'expression, options.

Au vu du taux d'échec en première année, on peut estimer que le dispositif pourrait être amélioré, en instituant par exemple un tutorat, inexistant à l'heure actuelle.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités de l'enseignement reposent sur une formation initiale classique en présentiel et sur l'assiduité obligatoire. Il existe cependant des dispositifs particuliers pour les étudiants salariés (dispense d'assiduité), les sportifs de haut niveau (contrat d'études stipulant les aménagements de leur emploi du temps), les étudiants en situation de handicap (tiers-temps pour les épreuves écrites et orales).

Le numérique est présent à travers les cours de préparation à la certification C2i (Certificat informatique et internet), un enseignement de bureautique dans le tronc commun, un certain nombre de cours magistraux qui font appel à la présentation *PowerPoint* et proposent des extraits audio/vidéo ou la restitution de devoirs en ligne. Mais la plateforme Moodle, difficile d'accès, reste peu utilisée.

Il existe en tout cas des infrastructures adaptées au numérique. La formation des enseignants dans ce domaine, mise en œuvre par l'université, devrait en étendre l'usage.



### Évaluation des étudiants

Le mode d'évaluation est satisfaisant.

Le contrôle continu est privilégié en première année (90 % en espagnol, 70 % en anglais) ; en deuxième année (70 % en espagnol, 50 % en anglais) ; en troisième année (50 % en anglais et en espagnol).

Il faut cependant noter que ces chiffres sont en contradiction avec celui annoncé à la p. 6 du dossier : « 40 % de contrôle continu sur l'ensemble des trois années ».

Les examens terminaux se font en règle générale à l'écrit ; l'oral est privilégié pour le contrôle continu.

La charte des examens stipule toutes les règles de délivrance des diplômes (elle est fournie dans le dossier en annexe).

Les étudiants trouvent dans leur livret toutes les informations nécessaires concernant les modalités de contrôle des connaissances, les coefficients et les ECTS de chaque matière. La répartition des crédits est homogène : chaque semestre vaut 30 crédits ; la licence s'obtient donc avec 180 crédits.

Rien n'est dit sur d'éventuelles compensations entre matières, semestres, années.

Les jurys d'examen comprennent les titulaires et non-titulaires du département avec, en anglais, la présence de deux socioprofessionnels. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examen, soit trois fois dans l'année : après la session des semestres impairs afin de vérifier les notes obtenues par chaque étudiant ; après la session des semestres pairs afin de statuer sur l'obtention des semestres et pour accorder éventuellement des points jury ; après les sessions de rattrapage.

Les deux sessions de rattrapage sont regroupées à la fin de l'année. La session de rattrapage des semestres pairs est malheureusement peu éloignée de la session principale.

Un corrigé est systématiquement proposé après chaque épreuve. Les copies des étudiants sont tenues à la disposition des étudiants, mais rares sont ceux qui les consultent.

### Suivi de l'acquisition de compétences

Les étudiants obtiennent pendant leurs années de licence des compétences variées, la principale étant la maîtrise d'une langue étrangère et des connaissances approfondies dans une seconde langue, voire davantage.

Le portefeuille d'expériences et de compétences au semestre 2 représente 4 ECTS.

Il serait bon de renforcer, pour les étudiants les plus fragiles, la présence de cours de mise à niveau, de méthodologie et de culture générale.

L'annexe descriptive au diplôme est en cours de réalisation.

### Suivi des diplômés

Aucune information n'est donnée dans ce domaine : l'observatoire de la vie étudiante de l'université ne réalise pas d'enquête sur le suivi des diplômés. Les seuls retours sont informels et personnels, ce qui est regrettable. Il est suggéré de mettre en place un réseau d'anciens étudiants pour pallier cette lacune. Rien n'est dit sur une éventuelle participation de l'université aux enquêtes du programme à trente mois.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement. Il comprend des enseignants, les secrétaires pédagogiques, des socioprofessionnels et les représentants étudiants (14 membres en tout selon le tableau en annexe du dossier). Le rédacteur regrette qu'il ne soit cependant pas toujours facile de concilier les disponibilités des enseignants et des socioprofessionnels.

En 2015-2016 une fiche d'évaluation des enseignements a été distribuée aux étudiants, en même temps qu'une enquête en ligne était conduite au niveau de l'établissement. Il apparaît que les étudiants expriment généralement leur satisfaction à propos de l'enseignement et de la licence ; aucun chiffre n'est cependant fourni. On nous assure que la taille humaine de l'université permet de bien cerner les besoins des étudiants en-dehors du cadre formel du conseil de perfectionnement.

Une réflexion comparative sur la formation a été engagée par les enseignants de la filière Espagnol en vue de la prochaine accréditation : comparaison avec des formations du même type et en particulier leur lien avec le bassin territorial.

# Conclusion de l'évaluation

## Points forts :

- Une équipe pédagogique solide avec des enseignants-chercheurs en nombre.
- Une ouverture à l'international qui se distingue par une excellente mobilité entrante et surtout sortante.
- Accent mis sur la maîtrise de la langue, mais aussi de la littérature et de la culture des mondes anglophone ou hispanophone.
- Mise en place de parcours de préprofessionnalisation.
- Possibilité de suivre des cours de latin et de grec dans la filière d'espagnol.

## Points faibles :

- Taux d'échec important en première année.
- Effectifs très réduits de la spécialité *Espagnol*.
- Les modalités de suivi des étudiants titulaires de cette licence sont encore très rudimentaires.
- Aspect de préprofessionnalisation plus lacunaire dans la spécialité *Espagnol*. Le contenu de certaines UE de préprofessionnalisation (grammaire : faits de langue/image au semestre 3, littérature espagnole du siècle d'or au semestre 4) se limite à la préparation du concours.
- Les éléments d'ouverture/préprofessionnalisation trop peu valorisées par les ECTS, surtout dans la spécialité d'anglais.
- Séjour à l'étranger non obligatoire.

## Avis global et recommandations :

Bien que les informations soient plus lacunaires pour la spécialité *Espagnol* que pour celle d'*Anglais*, on voit que les deux formations sont solides et expérimentées. Elles pourraient pourtant être améliorées sans se dénaturer.

Une extension de la formation à d'autres langues serait un avantage - il est étonnant en effet que l'allemand et l'italien (traditionnellement présents dans pareille licence) n'y figurent pas. L'italien, en particulier, serait de nature à justifier l'intitulé *Civilisations régionales* qui paraît peu adapté au vu de la maquette actuelle.

Il paraît opportun de concentrer les efforts sur la première année pour pallier le taux de déperdition d'étudiants :

- Il faudrait prévoir des dispositifs systématiques de remise à niveau pour les étudiants les plus faibles : ces dispositifs sont pour l'instant laissés à la discrétion des enseignants par manque de moyens.
- Il serait souhaitable, même si l'on connaît les difficultés de sa mise en œuvre et son efficacité variable, de mettre en place du tutorat à destination des étudiants les plus faibles.
- On peut penser que des campagnes de présentation de la formation dans les établissements du bassin varois permettraient aux candidats à la formation de savoir à quoi s'en tenir quant au niveau exigé.

On pourrait donner une place moins périphérique aux UE d'ouverture/préprofessionnalisation en termes d'ECTS et envisager la préparation à d'autres métiers que ceux de l'enseignement.

Une amélioration à apporter pourrait être la préparation de certifications de langue comme le TOEIC (*Test of English for International Communication*) ou le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) en prévoyant l'acquisition de logiciels *ad hoc*.

Il faudrait parvenir à augmenter les effectifs des étudiants de la spécialité *Espagnol*, en renforçant son attractivité, en développant des partenariats avec le monde professionnel de nature à mettre en valeur les débouchés possibles de cette filière.

Il est nécessaire de mettre en place un suivi des étudiants diplômés par des enquêtes systématiques auprès des étudiants titulaires de la licence, en partenariat avec l'observatoire de la vie étudiante.

# Observations de l'établissement

La Garde, le 11 Mai 2017

EB/ KBC / 2017 n° 077

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur

Jean-Marc GEIB

Département d'évaluation des formations  
HCERES

**Objet :** Evaluation Licence Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de la Licence Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous faisons part, ci-dessous, des observations de portée générale du responsable de la formation.

*« Nous avons pris connaissance du rapport rédigé par le HCERES au sujet de la Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) de l'Université de Toulon, dans le cadre de la campagne d'évaluation 2016-2017. Nous vous remercions pour les remarques pertinentes sur les principaux axes de ce diplôme et nous tenons à vous apporter les précisions suivantes.*

- *Le taux d'échec à l'issue de la Première Année de Licence reste l'une des préoccupations majeures des responsables de diplôme, mais on remarque déjà une amélioration progressive dans ce domaine, principalement liée au fait que le pourcentage d'étudiants présents est, depuis trois années, bien plus élevé. Voici les chiffres pour le parcours « anglais » à la session d'examens de janvier :*

- 2014-2015 : 93 étudiants présents sur 109 inscrits (85,3%) ;

- 2015-2016 : 102 étudiants présents sur 127 inscrits (80,3%).

*Les conséquences sur le taux de réussite en Première Année sont sensibles et, en 2016-2017, 54 étudiants ont déjà obtenu plus de 10/20 au premier semestre, alors que ce chiffre ne dépassait*

Secrétariat de la Présidence

Tél. 04 94 14 23 69 • Fax 04 94 14 21 23 • [president@univ-tln.fr](mailto:president@univ-tln.fr)

Université de Toulon • BP 20132 • 83957 LA GARDE CEDEX

pas 40, les années précédentes. Il est primordial d'entretenir cette dynamique et, dans le cadre de la nouvelle accréditation, l'accent sera mis sur les dispositifs de remise à niveau, soutenus par la création d'un laboratoire de langues dans le cadre du projet « Mon université, ma réussite ».

➤ De nombreux efforts sont faits pour augmenter l'attractivité du parcours « espagnol », en particulier, par des liens renforcés avec les établissements d'enseignement secondaire de la région toulonnaise. En mars, l'organisation d'une journée de découverte de l'université, en partenariat avec le Lycée Dumont d'Urville, à Toulon, avait obtenu un franc succès chez les lycéens.

➤ Au cours des deux dernières années, le nombre d'étudiants lauréats du Capes d'anglais issus de la Licence LLCER, parcours « anglais » est le suivant :

- 2014-2015 : 12 étudiants ;

- 2015-2016 : 14 étudiants.

Ces étudiants constituent, par ailleurs, l'essentiel des effectifs du diplôme de Master MEEF.

➤ La question du caractère obligatoire du séjour linguistique peut, en effet, être posée, sans que les conditions (trois semaines au minimum pendant les trois années de Licence) en soient changées, la question des moyens financiers de quelques étudiants ne pouvant être éludée.

Pour l'année 2015-2016, le pourcentage des étudiants de la spécialité « anglais » ayant effectué le « travail alternatif » était de 20,7%, soit 10 étudiants sur 53. On note un intérêt croissant des étudiants pour ce séjour : désormais, des réunions sont organisées dès la Première Année pour mettre l'accent sur son importance et les étudiants sont résolus à effectuer ce séjour, ayant conscience de son utilité et de son caractère essentiel dans le cursus de la Licence LLCER. A cette occasion, des rapports de séjour des années précédentes sont apportés par les enseignants, afin de donner des exemples du travail attendu.

➤ Les outils numériques occupent une place grandissante au sein des enseignements de la Licence LLCER et la création prochaine d'un laboratoire de langues (cf. supra) contribuera à enrichir et à diversifier les pratiques pédagogiques autour de ces outils.

➤ Dans le cadre de la nouvelle maquette, l'accent sera mis sur la trans-disciplinarité, par le biais de spécialisations largement mises en commun entre les parcours « anglais » et « espagnol » (en particulier, la spécialisation « Métiers de la traduction », qui proposera

un ECUE intitulé « traduction trilingue »), voire avec les autres Licences. La spécialité « français langue étrangère (FLE) », par exemple, sera totalement mise en commun avec la Licence LEA.

D'autres matières proposeront des approches multi- et trans-disciplinaires, comme « Littératures plurielles », commune à la Licence LLCER et la Licence Lettres Modernes, dans laquelle la diversité et l'universalité des thèmes et des approches seront privilégiées.

➤ La « pré-professionnalisation » sera mise en valeur dans les UE « Compétences » et les différentes spécialisations, chacune ayant pour but l'insertion dans un secteur professionnel précis ou une poursuite d'études en Master :

- en lien avec les Masters MEEF, deux spécialisations seront proposées en licence : « premier degré » et « second degré » ;

- pour le parcours « anglais », la spécialisation « Culture, politique et société » aura pour but une initiation à la recherche scientifique et assurera le continuum avec les nouveaux Masters proposés par l'Université de Toulon ;

- la spécialisation « Métiers de la traduction » sera destinée aux étudiants souhaitant travailler dans les différents secteurs de ce domaine (traduction d'ouvrages, interprétariat, sous-titrage) en proposant une formation trans-disciplinaire ;

- la spécialisation « français langue étrangère (FLE) » permettra une poursuite d'études dans un Master FLE, afin de poursuivre l'apprentissage de l'enseignement du français chez des locuteurs d'origine étrangère.

La connaissance des mondes anglophone et hispanophone correspond, elle aussi, à une forme de « pré-professionnalisation ». Toutes les connaissances et les savoir-faire assimilés par les étudiants peuvent, en effet, se révéler d'une grande utilité dans un contexte professionnel.»

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Éric BOUTIN  
Président de l'Université de Toulon